



Paris, le 15 mai 2018

## **SRIAS et réforme territoriale**

Depuis 2016 nous réclamons régulièrement que l'action sociale interministérielle ne soit pas davantage éloignée ; déconnectée du terrain, des attentes et besoins des agents.

Dans les régions, dont certaines ont une superficie comparable à celles de l'Autriche ou de la Belgique, nous constatons depuis 2017 un découragement des membres des SRIAS, tant du côté des organisations syndicales que des administrations. L'éloignement géographique et les temps de transport étant des facteurs rédhibitoires, les réunions se raréfient ; tout cela au détriment de la qualité de l'action sociale interministérielle. Les réseaux locaux des services d'action sociale notamment au niveau départemental sont des points d'appui essentiels pour aider à la mise en place des actions au plus près des agents. Ils doivent être en lien avec la SRIAS. Nous dénonçons une politique qui tend volontairement ou non à faire de notre action sociale interministérielle une simple billetterie, ce que nous refusons.

Dans les sept grandes régions qui seront pourvues d'une Vice-Présidence, nous exigeons que chaque délégué titulaire (administrations et organisations syndicales) ait deux suppléants.